

**DEC191654IN2P3**

Décision portant nomination de M. Jacques Marteau aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de Physique des 2 Infinis de Lyon.

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon et nommant M. Guy Chanfray directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC181999IN2P3 en date du 23 août 2018 portant cessation de fonctions de M. Guy Chanfray et nomination de Mme Anne Ealet, directrice de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon ;

**Vu** la décision DEC191538IN2P3 en date du 18 juin 2019 portant modification de la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

M. Jacques Marteau, maître de conférences hors classe à l'université Claude Bernard, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5822.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juillet 2019

Le président - directeur général  
Antoine Petit

